

Analyse argumentative 2 – le cas Bernard Henri-Lévy

Voici la deuxième partie de mon travail d'analyse argumentative de la mauvaise foi, commencé avec le décryptage des délires hilarants du prophète Alain Soral (<http://www.juanasensio.com/archive/2013/01/15/contre-alain-soral-par-frederic-dufoing.html>).

Cette fois, je vais m'arrêter sur une figure plus connue du grand public, celle de Bernard Henri Lévy. En effet, sur le blog de sa revue *La Règle du jeu* (<http://laregledujeu.org/bhl/2015/05/01/caroline-fourest-et-son-eloge-du-blaspheme/>), ce monsieur omniprésent dans les médias *mainstream* publiait récemment une défense du livre de Caroline Fourest *Eloge du blasphème* ainsi qu'un texte intitulé *Une étoile jaune pour l'Etat juif ?* destiné à attaquer une organisation qui prône le boycott d'Irariël. Malgré les apparences, le premier texte est bel et bien d'une argumentation, laquelle ne tend qu'accidentellement à prouver qu'il faut lire le livre de Fourest, mais offre essentiellement le point de vue de Bernard Henri Lévy lui-même sur la mobilisation autour de l'assassinat des dessinateurs de Charlie Hebdo.

Cette argumentation me paraît tout à fait intéressante parce que représentative à la fois de la vanité insondable des apôtres de la mauvaise foi, de leur démarche intellectuellement malhonnête et de la banalité, du manque d'originalité qui caractérisent le déploiement même de cette mauvaise foi. En outre, il est stupéfiant de constater la connivence presque parfaite de la démarche d'un BHL et d'un Alain Soral. Ces deux hurluberlus qui se détestent sont pour ainsi dire des jumeaux de procédure : ils utilisent les mêmes techniques, au point qu'en changeant quelques mots à peine, par exemple, juifs par musulmans chez Soral ou l'inverse chez BHL, on se surprendrait à lire les mêmes textes !

Précisons que ce n'est pas le livre de Fourest qui est travaillé ici, ni sur le fond, ni sur la forme – même si l'envie de le faire devient pressante...

Le deuxième texte est un éditorial du Point datant du 18/06/2015 (http://www.lepoint.fr/editos-du-point/bernard-henri-levy/bhl-une-etoile-jaune-pour-l-etat-juif-18-06-2015-1937834_69.php).

Comme le précédent, je proposerai sa version complète puis l'analyserai paragraphe par paragraphe.

Mais d'abord, lisons la totalité du petit texte de Bernard Henry Lévy *Caroline Fourest et son « Eloge du blasphème »*.

« Voilà le livre à lire, toutes affaires cessantes, pour comprendre :

1. que *Charlie Hebdo* fut, et reste, plus respectueux des musulmans que les cons qui croient les honorer en tuant ;
2. que les provocateurs, les vrais, ne furent pas les auteurs des dessins mais ceux qui s'en emparèrent pour, en les mettant sous le nez des fidèles qui ne les auraient, sinon, pas vus, monter des manifestations servant, ici, à faire oublier leurs propres forfaits ; là, à décrocher la palme du vrai grand défenseur du Prophète ; là, à exercer une opportune pression dans telle négociation internationale, par exemple sur le nucléaire ;
3. que la une d'après la tuerie montrant un Mahomet larme à l'œil et titrant « Tout est pardonné » était la une la plus douce, la plus élégante, la plus pacificatrice qui soit et que ceux qui prétendirent le contraire furent des incendiaires des âmes et des salauds ;
4. que ceux qui ont osé dire *Charlie* « l'a bien cherché » sont comme ces beaufs qui, quand une femme se fait violer, disent : « sa jupe était trop courte » ;
5. que les anti-*Charlie* forment un vaste parti où l'on trouve Le Pen (qui voit, dans l'affaire, la main des « services secrets »), Tariq Ramadan (qui trouve que Charb et Wolinski étaient « des lâches »), Siné (qui n'a jamais eu « peur d'avouer », comme sur la radio Carbone 14 après l'attentat de la rue des Rosiers, qu'il « est antisémite » et veut « que chaque juif vive dans la peur »), les « Indivisibles » (cette secte, dite de gauche, qui, après avoir donné raison à Ben Laden estimant, en 2010, qu'il était « en droit » de répondre à l'interdiction de la burqa en France par des décapitations au Pakistan, estime que le problème ce n'est pas les attaques terroristes mais le « climat » d'islamophobie qui les explique) et les bon gros munichois de toujours (qui sont juste, en la circonstance, partisans d'une sainte alliance des religions) ;
6. qu'en s'en tenant à cette position de prétendue sagesse et d'apaisement, en jurant ses grands dieux que jamais, au grand jamais, l'on ne touchera au tabou du voisin, l'on oublie juste ce détail que le tabou de l'un est presque toujours un blasphème pour l'autre et que c'est en le sacralisant qu'on lance le grand carrousel des violences meurtrières et mimétiques ;
7. que l'appel au meurtre des personnes est un crime, mais que rire de leur foi est un droit ;
8. que le racisme contre les Français nés musulmans est une infamie mais que la critique du Coran est, comme la critique des textes juifs et chrétiens, une conquête de la laïcité ;
9. qu'il y a des caricatures qui stigmatisent et d'autres qui émancipent ;
10. qu'il y a ceux qui, par le rire, entendent précipiter la solidarité des ébranlés et ceux qui ne veulent que les monter les uns contre les autres ;
11. que le concept d'islamophobie est un concept vide, ne servant qu'à désarmer cette autre vigilance antiraciste qui vise la haine antijuive, antichrétienne, anti-athée ou même antimusulmane prêchée par certains musulmans ;
12. que l'on peut être, en effet, musulman et raciste ;
13. que les minorités n'ont pas toujours raison et, que lorsqu'elles ont tort, lorsque les opprimés, ou les exclus, deviennent à leur tour racistes, il ne faut pas se gêner pour le leur faire savoir ;
14. qu'on dit : « je ne veux pas stigmatiser les humiliés », qu'on insiste : « je crains, en légiférant, d'ajouter à leur insécurité et à leur malaise » – mais que la vraie réalité c'est qu'on ne veut ni froisser les Saoudiens (adeptes de la burqa), ni énerver les Pakistanais (pour qui dire « je suis catholique », comme l'a fait Asia Bibi, est un crime passible des pires châtiments), ni même, tant qu'à faire, blesser les Nord-Coréens (qui aimeraient bien nous voir censurer les films qui se moquent d'eux) ;
15. qu'avec des raisonnements de ce genre, on ne tardera pas à incorporer à nos codes civils et pénaux les lois de toutes les dictatures du monde ;
16. qu'il est curieux que les mêmes responsables des télévisions américaines qui ont choisi de ne pas montrer les caricatures n'ont pas eu la même pudeur pour le corps supplicié du policier qui protégeait Charb : sont-ils juste des tartufes ? se sont-ils, en faisant leurs comptes, avisés qu'il est moins coûteux d'offenser la famille endeuillée d'un défenseur de la République que la famille régnante du Qatar ou du Koweït ?
17. que, quand on regarde bien les grandes scènes du jihadisme, quand on considère que les

assassins de Theo Van Gogh et du centre culturel de Copenhague ont grandi dans les villes d'Europe les plus ouvertes aux étrangers, quand on voit que Jihadi John, l'un des coupeurs de tête les plus enragés de Daech, est un diplômé de l'université de Westminster, quand on pense au milliardaire Ben Laden ou au fils de famille Omar Sheikh, ravisseur de Daniel Pearl, quand on songe, à l'inverse, que c'est un sans-papiers, Lassana Bathily, qui a sauvé six juifs, dont un bébé, à l'Hyper Cacher de Vincennes, l'on ne peut décemment plus établir de corrélation entre le terrorisme et les « déchirures de notre société » ;

18. que la misère n'est pas une raison ;

19. qu'on bascule dans le jihadisme par idéologie, par goût, pas par désespérance sociale.

Il faut lire cet «Eloge du blasphème», oui, par Caroline Fourest: il y a peu de lectures aussi roboratives, stimulantes et *immédiatement utilisables* dans les combats qui nous sont imposés. »

Analysons maintenant les arguments.

- 1) « que *Charlie Hebdo* fut, et reste, plus respectueux des musulmans que les cons qui croient les honorer en tuant »

Le premier « argument » de BHL est une formule rhétorique qui consiste - au sein d'une comparaison - à mettre en balance deux éléments dont l'un est si abominable dans ce qu'il implique et dans ses conséquences que le premier passe pour parfaitement innocent ou anodin. Ainsi l'insulte à l'islam est moins irrespectueuse de l'islam que le meurtre en son nom. C'est bien entendu aussi un vieux truc d'atténuation des responsabilités : « mais d'autres ont fait bien pire ! ». C'est **le sophisme du pire**. En effet, puisqu'il n'existe rien de pire que tuer, forcément, tout ce qu'a fait *Charlie Hebdo* n'a aucune importance au regard des meurtres perpétrés au nom de l'islam; l'irrespect de l'islam par la revue *Charlie Hebdo* n'en est donc pas vraiment un. Au sens propre de la phase, ce qu'à fait la revue satirique est moins grave; mais l'énormité de ce qui pèse à l'autre bout de la balance transforme ce « moins grave » en « pas grave du tout ».

Ce raisonnement, pour être acceptable, implique plusieurs croyances implicites :

- que tuer soit moins grave qu'insulter ou que se moquer;

- que *Charlie Hebdo* ne soit directement ou indirectement responsable d'aucune violence, d'aucun meurtre, d'aucune conséquence négative dont l'importance serait comparable à celle de tuer, notamment qu'aucun lien de causalité direct ou indirect ne puisse être établi entre les moqueries de *Charlie* et les meurtres des guignols islamistes.

A priori, nul besoin de tergiverser sur la première croyance, sauf si l'on considère des situations où l'humiliation et l'insulte confinent à la déshumanisation de celui qui est visé et sont donc perçues par certains d'importance équivalente à celle d'un meurtre (celui d'une personnalité ou d'une identité); l'ordre du symbolique n'est pas nécessairement considéré comme secondaire à l'ordre physique – sinon comment expliquer que l'on tue en Afghanistan au nom de la démocratie ou que l'on mette en prison des individus qui nient l'existence d'un évènement historique traumatique comme le génocide des juifs d'Europe par les nazis ou celui des Arméniens par les Turcs ? Pour le meilleur comme pour le pire, le symbolique ou l'axiologique est parfois plus important, dans l'histoire humaine, que la survie. Par exemple, ce n'est, me semble-t-il, pas la crainte de la mort ou la vengeance qui pousse les révoltés du ghetto de Varsovie à se soulever, mais le sentiment de retrouver leur dignité, la mort étant quasi certaine. De fait, si une partie des musulmans perçoit, dans un contexte post 11 septembre, les insultes de *Charlie Hebdo* comme déshumanisantes, il est parfaitement concevable qu'ils considèrent l'insulte comme aussi ou plus grave que le meurtre. C'est une donnée dont il faut tenir compte si l'on veut agir moralement, et que l'on ne doit pas balayer d'une formule péremptoire, précisément parce que, si on le fait, on court à la catastrophe. Surtout si, d'autre part, on soutient l'usage de la violence pour « défendre » des valeurs, comme ce fut le cas pour BHL dans l'affaire bosniaque ou lybienne. Car d'aucuns pourraient répondre à monsieur Bernard Henri-Lévy qu'il fait partie des cons qui croient honorer la démocratie et les droits de l'homme en tuant... En langage kantien, le mentor de Caroline Fourest est **contradictoire avec lui-même** : il exige des autres le respect d'une règle qu'il ne respecte pas lui-même. En argumentation, il présente une contradiction entre ce qu'il dit et ses actes; son « autorité » à proférer des jugements moraux sur le sujet est donc illégitime.

Quant à la seconde croyance implicite, elle n'est valide que si Charlie Hebdo (1) s'est moqué des musulmans en dénonçant les stéréotypes à leurs propos, et non pas en les appuyant davantage, ce qui est tout simplement criminel, (2) si aucune induction abusive n'a été proférée, par exemple l'assimilation des musulmans aux islamistes ou du dieu et du prophète musulmans aux musulmans en général et aux pires d'entre eux en particulier, (3) si le contexte de diffusion de ces moqueries n'a pas permis l'attaque du faible par le fort, l'imposition du point de vue du fort au faible ou encore l'essentialisation (l'internalisation) des défauts du faible (ce n'est pas le contexte qui les pousse à ces fautes, mais leur nature intrinsèque). Si ces conditions n'ont pas été respectées, il y a de fortes chances pour que Charlie Hebdo ait travaillé de manière malsaine au sein d'une boucle de rétroaction qu'on appelle **une prophétie autoréalisatrice** (ou en l'occurrence l'effet Pygmalion).

En effet, dans une prophétie autoréalisatrice, on fait advenir un événement ou un comportement par la croyance dans le fait que cet événement ou ce comportement va advenir. Ainsi des spéculateurs boursiers, croyant que la valeur d'une entreprise va baisser, revendent leurs actions poussant ainsi effectivement la valeur à la baisse. Le phénomène est aussi remarquable dans les relations humaines ou les relations interculturelles : si, croyant qu'un individu B est hostile, un individu A se comporte de manière froide, méfiante vis-à-vis de lui, B va le percevoir et effectivement devenir hostile; constatant cela, A va voir une confirmation de sa croyance initiale et accentuer son comportement, à quoi B va réagir par plus d'hostilité encore, et ainsi de suite; la boucle est bouclée...

- 2) « que les provocateurs, les vrais, ne furent pas les auteurs des dessins mais ceux qui s'en emparèrent pour, en les mettant sous le nez des fidèles qui ne les auraient, sinon, pas vus, monter des manifestations servant, ici, à faire oublier leurs propres forfaits ; là, à décrocher la palme du vrai grand défenseur du Prophète ; là, à exercer une opportune pression dans telle négociation internationale, par exemple sur le nucléaire »

Le deuxième argument est triple : il consiste à affirmer (1) que celui qui met l'insulte sous les yeux de l'insulté est plus responsable que celui-là même qui insulte; (2) que les insultés sont des instruments passifs, malléables, manipulables; (3) que les groupes qui ont intérêts (ici, l'Iran désirant un moyen de pression dans ses négociations sur le nucléaire) à la diffusion d'une insulte sont davantage responsables et, à vrai dire, seuls responsables des dégâts conséquents de cette insulte. Autrement dit, - et pour prendre la boîte de pétri comparative qu'est le nazisme - le poseur d'affiche du NSDAP est plus responsable que le propagandiste qui a créé l'affiche; les individus qui voient l'affiche sont automatiquement convertis aux bienfaits du pogrom; et les sionistes des années trente, ayant intérêts à faire partir les juifs d'Europe pour les installer en Palestine, sont plus responsables que les nazis de ce qui arrive aux juifs. On croirait de l'Alain Soral !

Là dessus, BHL sous-entend (« qui ne les auraient, sinon, pas vus ») que les dessins n'étaient pas destinés à être vus par les fidèles musulmans. D'abord, croit-il vraiment que les musulmans ne consultent pas - entre autres médias - internet ? Ensuite, est-il cohérent avec le rôle qu'il prête aux caricatures de Charlie hebdo dans les arguments 9 et 10 ? Car enfin, en quoi Charlie fait-il oeuvre de critique s'il ne cherche pas à alerter les musulmans eux-mêmes contre les méfaits de l'islamisme ou carrément de l'islam ? Ou alors serait-ce que Charlie avait un rôle fédérateur chez les seuls non musulmans, en montrant que l'islam et/ou l'islamisme étaient l'ennemi ? En quel cas, on ne voit pas comment il peut avancer les arguments 9 et 10 (voir plus bas), sinon en comprenant que la solidarité et l'ébranlement, c'est juste la mobilisation d'un camps, d'un groupe, contre un autre groupe...

- 3) « que la une d'après la tuerie montrant un Mahomet larme à l'œil et titrant «Tout est pardonné» était la une la plus douce, la plus élégante, la plus pacificatrice qui soit et que ceux qui prétendirent le contraire furent des incendiaires des âmes et des salauds »

Le troisième argument consiste à dire qu'il n'y a qu'une seule interprétation possible d'un dessin et que toute interprétation différente serait malhonnête ou stupide – ce qui rend toute une éthique de la responsabilité impossible. En effet, cette éthique implique que l'on doit considérer les résultats

de ses actes donc, nécessairement, et en l'espèce, tenter d'imaginer comment le dessin peut-être perçu au delà des intentions propres au dessinateur ou des siennes. Systématiquement – on le verra dans la suite – BHL refuse de prendre en compte les conséquences des actes de ceux qu'il défend (Charlie Hebdo, les démocraties occidentales, etc.) au nom d'une éthique du devoir, du principe ou de l'intention; par contre, il refuse à ses adversaire l'invocation de cette éthique du devoir, du principe ou de l'intention pour mieux leur opposer les conséquences de leurs actes. BHL est en permanence à la fois contradictoire et de mauvaise foi.

- 4) « que ceux qui ont osé dire *Charlie* « l'a bien cherché » sont comme ces beaufs qui, quand une femme se fait violer, disent : « sa jupe était trop courte » »

Le quatrième argument est un sophisme qui consiste en une **analogie malhonnête**. Une analogie malhonnête consiste à assimiler une relation entre deux éléments à une autre relation entre deux éléments alors que les caractéristiques de ces deux relations ne se recoupent pas, qu'elles comprennent des différences qui interdisent qu'on les assimile. Ainsi, le report de responsabilité des meurtres des membres du staff de Charlie Hebdo sur eux-mêmes serait semblable au report de la responsabilité d'un viol sur la femme violée qui portait une minijuppe. Le problème, c'est que cette analogie n'est valide que si la jeune fille porte nécessairement sa jupe *pour* tenter, exciter les hommes (ce qui, soi dit en passant, ne serait de toute façon pas déresponsabilisant pour le dégueulasse qui ne sait pas contrôler ses pulsions). Car enfin, la grande différence entre le fait d'insulter ou de moquer quelqu'un – ce que faisait Charlie Hebdo -, c'est que l'on vise directement, volontairement, nécessairement à blesser, ridiculiser ou fâcher celui qui fait l'objet de l'insulte, alors que la minijupe est généralement portée pour des raisons (esthétiques, confort, convenance sociale, etc.) sans rapport avec la sexualité, donc sans contenir ou appeler une conséquence. Si le viol ne trouve pas sa cause dans la personne violée, il n'est pas si évident que le massacre par des islamistes imbéciles n'ait rien à voir avec les insultes proférées à la fois contre ces imbéciles, mais aussi contre les musulmans et leur foi. Il n'est bien sûr par question de dire ici que la cause du massacre du staff de Charlie est dans les dessins, mais ces dessins participent à un faisceau de causes, d'ailleurs complexe. Or c'est cette complexité que BHL nie.

- 5) « que les anti-*Charlie* forment un vaste parti où l'on trouve Le Pen (qui voit, dans l'affaire, la main des « services secrets »), Tariq Ramadan (qui trouve que Charb et Wolinski étaient « des lâches »), Siné (qui n'a jamais eu « peur d'avouer », comme sur la radio Carbone 14 après l'attentat de la rue des Rosiers, qu'il « est antisémite » et veut « que chaque juif vive dans la peur »), les « Indivisibles » (cette secte, dite de gauche, qui, après avoir donné raison à Ben Laden estimant, en 2010, qu'il était « en droit » de répondre à l'interdiction de la burqa en France par des décapitations au Pakistan, estime que le problème ce n'est pas les attaques terroristes mais le « climat » d'islamophobie qui les explique) et les bon gros munichois de toujours (qui sont juste, en la circonstance, partisans d'une sainte alliance des religions) »

Le cinquième argument est la tactique sophistique de **la fausse dichotomie** (qui comprend nécessairement l'omission d'une partie de la réalité) doublée d'un étiquetage caricatural et d'un **amalgame** qui excluent toute position nuancée, intelligente des opposants à la position de BHL. Celui-ci veut faire croire que toute prise de position anti-Charlie (comme aurait dit Nathalie Saint-Cricq) est celle des quelques personnes caricaturées/caricaturales, ou non, dans son argument. Il existe pourtant de très nombreuses raisons soit de détester la revue Charlie Hebdo et, plus encore, le mouvement médiatique et gouvernemental qui a instrumentalisé l'assassinat des dessinateurs de cette revue à des fins (politiques, sécuritaires) que l'on peut tout à fait trouver illégitime.

Un bonne procédure d'amalgame sert à créer un groupe fantasmé par opposition à un autre groupe fantasmé, illégitime et dévalorisé, afin de donner à ce dernier un rôle négatif dans un scénario explicatif et de mobiliser au sein d'une fausse dichotomie; elle fonctionne si - on cite des groupes ou des individus de manière rapprochée dans le dispositif même du texte (il faut qu'ils soient coude à coude sur la page);

- on évite de montrer les différences fondamentales (de valeurs, d'action) entre eux (ce qui consiste en une fausse analogie) pour ne mettre en valeur qu'un intérêt ou un ennemi commun ou encore une prise de position commune, fut-elle justifiée de manière très diverses ou dut-elle mener, pour chacun d'eux, à des actions tout aussi diverses et opposées;

- on prend comme figures représentatives des divers composants de l'amalgame des personnalités ou groupes caricaturaux, voire grotesque, parfois mêmes minoritaires, et si l'on omet de mentionner les figures honorables, acceptables ou tenant une position nuancée ou positive aux yeux de ceux que l'amalgame est censé mobiliser.

Notons une fois de plus la très grande proximité entre l'usage intensif de l'amalgame chez Soral et Bernard Henri Lévy ainsi que la décidément très banale *reductio ad hitlerum* de la référence à Munich.

- 6) « qu'en s'en tenant à cette position de prétendue sagesse et d'apaisement, en jurant ses grands dieux que jamais, au grand jamais, l'on ne touchera au tabou du voisin, l'on oublie juste ce détail que le tabou de l'un est presque toujours un blasphème pour l'autre et que c'est en le sacralisant qu'on lance le grand carrousel des violences meurtrières et mimétiques »

Le sixième argument de BHL pourrait mettre en doute et la capacité de ce monsieur à vivre en couple et son soutien réel à ce système politique qu'on appelle une démocratie. Car enfin, si BHL dit ce qu'il veut comme il le veut quand il le veut à son épouse, moque sans cesse ce qui est important pour elle, cette brave épouse doit, pour supporter son mari, être sourde, masochiste ou débile mentale. Idem pour son voisin. N'importe quelle personne engagée dans des rapports humains (ou politiques à l'échelle collective d'une démocratie) sait qu'il y a des discussions que l'on ne peut pas avoir avec certaines personnes sans quoi la relation s'éteint; si considérer que ce qui est une broutille pour soi *doit* être une broutille pour l'autre sans quoi l'autre n'a aucun intérêt, aucune valeur; considérer que l'autre doit être comme soi et que donc aucune concession à sa susceptibilité, à ses valeurs ne doit être faite, c'est une étrange manière de voir les rapports humains – à vrai dire, c'est celle d'une secte ou d'un régime totalitaire. Le « carrousel de violences meurtrières » commence rarement avec une concession (quand elle est réciproque), mais il commence ou s'embrase toujours avec le mépris...

- 7) « que l'appel au meurtre des personnes est un crime, mais que rire de leur foi est un droit »

Selon BHL, rire, c'est-à-dire se moquer de la foi est un droit. Encore faut-il savoir ce que l'on entend par (1) le rire, (2) la foi et (3) le droit. Juridiquement, ce « droit » n'apparaît en soi dans aucune législation – à ma connaissance -, sinon, implicitement, dans ce qui concerne la liberté d'expression et d'opinion, les libertés dites philosophiques et religieuses, au sein des règles sur la propriété intellectuelle (notamment pour la parodie), etc. ainsi que dans diverses jurisprudences. Il existe par contre, en droit, diverses règles concernant la diffamation, l'usage du mensonge et de l'insulte, qui généralement regardent des personnes, voire des faits, mais pas des idées, des croyances. Cependant, d'une part, la distance qui sépare ce que l'on croit et ce que l'on est est souvent bien maigre et, d'autre part, ce droit n'est en aucun cas un absolu : un arsenal législatif existe qui promeut certaines croyances (les programmes scolaires promeuvent certaines croyances, par exemple scientifiques ou le darwinisme, alors qu'il existe d'autres théories de l'évolution), donc en élimine (en les omettant) ou en délégitime (en les caricaturant) d'autres, et interdit la négation ou la remise en cause de certaines croyances ou événements (certains génocides par exemple). Légitiment ou non (c'est un autre débat), ces règles de droit amènent des interdits touchant à la moquerie, à la dérision, à l'humour noir, à la parodie, au bon ou au mauvais gout, etc. Présenter ce droit à la moquerie, au « rire » comme un absolu est à la fois mensonger et hypocrite (puisque dans les faits, c'est faux, et BHL le sait si bien qu'il poursuit les négationnistes de la Shoah en invoquant le droit) - sans compter que, du point de vue moral, ou politique, ce pseudo- « droit » est d'une dangerosité sans nom dans le cadre de certains contextes où les rapports collectifs tendus ou dégradés favorisent les stéréotypes, les oppositions de groupes et les affrontements. Le droit conçu comme un absolu se retourne parfois contre la paix

publique qu'il est censé servir ou encore contre la morale dont il est l'un des fondements (et l'une des émanations). Dans le cas d'espèce, ce qui vaut pour les individus vaut pour les collectivités : quand dans un dîner de famille vient à l'esprit d'un des convives un bon mot concernant les croyances profondes d'un autre convive qui risque de ternir l'atmosphère et d'accentuer voire de provoquer ou d'envenimer les conflits, il est de bon sens de s'abstenir ou de choisir un meilleur moment et un meilleur public – c'est ce que l'on appelle l'éthique de la responsabilité. Le rire est aussi affaire de personnes, de contexte et d'objectifs : si l'on peut rire de tout, on ne peut le faire avec tout le monde (fut-ce par délicatesse), dans toute circonstance et moins encore avec des objectifs de « pur humour » (le plaisir d'un bon mot vaudra toujours moins qu'une mort qu'il contribue à provoquer) ou, carrément, d'agression, surtout si l'agressé est (toujours dans un contexte x) le plus faible.

Concernant la « foi », elle ne relève pas que du domaine religieux; elle concerne aussi les idéologies et les sciences et, de ce point de vue, il n'existe aucun point de vue qui serait neutre, objectif, et qui n'impliquerait pas une certaine foi, une croyance profonde et souvent dogmatique (la croyance dans le rôle et la vérité scientifique en est un bon exemple, institué de surcroît). Là encore, il faut répéter à BHL que la législation protège certaines croyances (par exemple dans les bienfaits de la démocratie parlementaire ou l'infériorité juridique des animaux) et que, donc, la liberté d'opinion elle-même n'est pas un absolu...

- 8) « que le racisme contre les Français nés musulmans est une infamie mais que la critique du Coran est, comme la critique des textes juifs et chrétiens, une conquête de la laïcité »

Cet argument implique (1) que le travail de Charlie Hebdo (ou de Caroline Fourest ?) est une critique du Coran (ce dont on peut au moins douter en considérant les titres et les études des membres de Charlie Hebdo ou de madame Fourest) et que (2) la laïcité a permis la critique (2000 ans de débats entre musulmans, chrétiens et juifs n'auraient-ils pas eu lieu? Que sont devenus Maimonide, Averroès et Saint Thomas ?), (3) que la posture de la laïcité, par le fait qu'elle autorise toute critique n'est pas critiquable.

Or, il faudrait d'abord savoir de quelle laïcité on parle: cette notion, depuis la loi de 1905, a évolué en France, et elle renvoie à des régimes de gestion des opinions philosophiques et religieuses très différents selon que l'on se trouve en Belgique, en Turquie, en Grande-Bretagne ou aux Etats Unis.

En outre, la critique n'a pas à être autorisée ou permise (dans le sens de favorisée ou de « techniquement mise ne oeuvre ») par une autorité ou une institution quelconque, et toute instance qui s'arroge le pouvoir de permettre quelque chose est aussi le pouvoir qui peut l'interdire; rien n'est plus dangereux qu'une posture de pouvoir qui se croit « en dehors » ou qui prétend à la neutralité car personne n'est jamais en dehors ni n'est jamais neutre.

Cet argument implique surtout (5) qu'une critique de l'islam est une critique du Coran, c'est-à-dire, soit réduit la religion musulmane au seul Coran (ce qui est très clairement ne rien y comprendre, et faire exactement ce que prétendent faire les intégristes), soit réduit le Coran à la religion musulmane (et de fait à l'une de ses versions – c'est ce que font effectivement les intégristes), ce qui est stupide et tout aussi réducteur.

- 9) « qu'il y a des caricatures qui stigmatisent et d'autres qui émancipent »

Il s'agit ici d'une formule seulement littéraire ou de rhétorique plutôt que d'argumentation; il faut supposer que les caricatures de Charlie Hebdo sont de celles qui émancipent, ce qui doit être prouvé, d'autant que le terme même d'« émancipation » est très vague. D'ailleurs, quelles sont les caractéristiques d'une caricature qui émancipe ou qui stigmatise ?

- 10) « qu'il y a ceux qui, par le rire, entendent précipiter la solidarité des ébranlés et ceux qui ne veulent que les monter les uns contre les autres »

Le dixième argument est lui aussi une formule rhétorique digne d'un homme politique appelant, en plein scrutin, au rassemblement.

Voir les remarques faites lors de la critique du deuxième argument.

- 11) « que le concept d'islamophobie est un concept vide, ne servant qu'à désarmer cette autre vigilance antiraciste qui vise la haine antijuive, antichrétienne, anti-athée ou même antimusulmane prêchée par certains musulmans »

Au sens propre, islamophobie veut dire « haine de l'islam »; on peut lui reprocher d'être chargé d'une multiplicité de sens (haine de la religion, de la spiritualité, de la communauté des croyants, etc.), mais il n'est certainement pas vide. C'est le **sophisme du trop on déduit le rien**. BHL postule que le terme sert à cacher d'autres haines issues du monde musulman; à ce titre, l'antisémitisme peut subir le même reproche – c'est d'ailleurs ce que fait le frère de sang de BHL, Alain Soral. Etrange et constante symétrie des procédures.

- 12) « que l'on peut être, en effet, musulman et raciste »

Il peut aussi y avoir des nuages dans le ciel et des de la sauce tomate dans les tagliatelles. Cet procédé rhétorique s'apparente à un argument et consiste à affirmer une évidence (puisque tout groupe humain manifeste du racisme), mais postule implicitement que les adversaires disent le contraire, donc leur prête de la mauvaise foi.

- 13) « que les minorités n'ont pas toujours raison et, que lorsqu'elles ont tort, lorsque les opprimés, ou les exclus, deviennent à leur tour racistes, il ne faut pas se gêner pour le leur faire savoir »

Même argument que le précédent, mais avec un oubli essentiel, c'est qu'une minorité n'en est pas une autre, et qu'en l'occurrence, la minorité musulmane de France est à la fois minorité en nombre, sous représentée institutionnellement, économiquement et médiatiquement, ce qui veut dire qu'elle n'est pas en position de puissance; le fait donc, de la part de la majorité qui détient le pouvoir, de lui signifier ses torts (son racisme) peut aussi être l'une des causes de ce racisme et un magnifique outil de domination de cette majorité sur la minorité. Par ailleurs, le fait que la minorité puisse avoir tort n'empêche pas que la majorité puisse avoir aussi tort; la différence fondamentale entre les torts d'une minorité faible et les torts d'une majorité forte, c'est que ceux de la majorité forte sont très peu dénoncés et audibles...

Sur le fond, si dénoncer le racisme d'un faible, d'un opprimé est effectivement un devoir, on ne doit pas se servir de ce reproche pour affaiblir, dominer davantage le faible, justifier sa domination (vieille technique coloniale et néo-coloniale) ou nier la responsabilité du fort dans la situation du faible. Aussi, ceux qui, dans le cas d'espèce, dénoncent le racisme des musulmans doivent-ils être de la plus rigoureuse bonne foi aux yeux mêmes des musulmans à qui ils font le reproche..

- 14) « qu'on dit : « je ne veux pas stigmatiser les humiliés », qu'on insiste : « je crains, en légiférant, d'ajouter à leur insécurité et à leur malaise » – mais que la vraie réalité c'est qu'on ne veut ni froisser les Saoudiens (adeptes de la burqa), ni énerver les Pakistanais (pour qui dire « je suis catholique », comme l'a fait Asia Bibi, est un crime passible des pires châtiments), ni même, tant qu'à faire, blesser les Nord-Coréens (qui aimeraient bien nous voir censurer les films qui se moquent d'eux) »

Le quatorzième argument est particulièrement malhonnête et fallacieux puisqu'à la fois il nie le tort pourtant très lourd qui peut être fait à une minorité, faible de surcroît, et assimile toute personne qui dénonce ce tort à quelqu'un qui défendrait les intérêts de groupes détestables; autrement dit, il prête l'intention malhonnête d'une partie des membres d'un groupe au groupe tout entier (ce qui est une **induction abusive**), efface de ce fait les intentions sincères de l'autre partie du groupe, ce qui permet de ne pas débattre de ces intentions sincères et de ce qu'elles soulignent. Sur la forme, en argumentation, on dirait que BHL mêle la **composition** (induire une caractéristique d'une partie du groupe à l'ensemble du groupe) à une **manoeuvre de détournement** (effacer donc éluder la question posée par la partie du groupe bien intentionnée), ce qui est pernicieux à toute réflexion

intellectuelle et d'une mauvaise foi indigne de quelqu'un qui prétend réfléchir. Sur le fond, BHL détourne une question essentielle de pouvoir (celle de la majorité forte sur la minorité faible) en faveur d'une autre (celle des intérêts de certaines nations ou de divers groupements religieux qui ne sont en aucun cas assimilables au groupe minoritaire).

Au passage, BHL utilise une formule rhétorique et un fallace classiques mille fois entendu à l'extrême droite qui consiste à prêter implicitement à la minorité les actes de groupes censés lui être assimilables (la **procédure de l'amalgame**, mais cette fois, **par « transitivity »**, pas par agglomération des groupes, comme on l'a vu plus haut) : chez Soral, cela consiste à prêter aux juifs les massacres perpétrés par l'Etat israélien; chez BHL, cela consiste à prêter à la minorité musulmane de France, à ses défenseurs et, par extensions contextuelle, aux critiques de Charlie Hebdo ou encore à ceux qui ne se reconnaissent pas dans le mouvement de propagande « Je suis Charlie » la défense de lois ineptes et infâmes du Pakistan ou de l'Arabie saoudite. Bien sûr, tout cela est implicite, comme en attestent le « on » de « on ne veut pas froisser... » et le contexte textuel dans lequel l'affirmation est faite (le livre de Fourest, ce que l'argumentation a déjà avancé dans le texte, l'attaque de la rédaction de Charlie Hebdo, le terrorisme islamiste de Daech, etc.). Aussi, la main sur le coeur, BHL pourra dire, « on m'a mal compris »...

- 15) « qu'avec des raisonnements de ce genre, on ne tardera pas à incorporer à nos codes civils et pénaux les lois de toutes les dictatures du monde »

BHL continue le raisonnement fallacieux du quatorzième argument, l'amalgame « transitif ». Or, les fameux « raisonnements » qu'il invoque renvoient, dans son argumentation, aux phrases « je ne veux pas stigmatiser les humiliés » et « je crains, en légiférant, d'ajouter à leur insécurité et à leur malaise »; autrement dit, selon BHL, toute tentative de refus de législation discriminant les musulmans et leur croyance est nécessairement la mise en pratique légale des absurdités de l'islam aberrant de certaines dictatures (ou d'exigences d'autres dictatures); là encore, aucune prise en compte possible des intérêts et des croyances propres à la minorité musulmane de France, aucune empathie avec leur sensibilité religieuse n'est possible puisque cela serait automatiquement une marque de soutien à des dictatures. On est là dans l'un des aspects de la propagande de guerre décrite par Anne Morelli : plus aucune nuance n'est possible; tout soutien ou simple marque de respect pour une minorité n'est concevable que comme un soutien à des forces extérieures agissant contre la nation (ici, la « culture occidentale »). Il faudrait expliquer à Monsieur BHL que même un Barrès n'était pas allé si loin...

- 16) « qu'il est curieux que les mêmes responsables des télé américaines qui ont choisi de ne pas montrer les caricatures n'ont pas eu la même pudeur pour le corps supplicié du policier qui protégeait Charb : sont-ils juste des tartufes ? se sont-ils, en faisant leurs comptes, avisés qu'il est moins coûteux d'offenser la famille endeuillée d'un défenseur de la République que la famille régnante du Qatar ou du Koweït ? »

Dans la ligne de son double Alain Soral, BHL fait, dans son seizième argument, et par questions interposées (qui mettent une distance prudente entre l'auteur et ses affirmations – Soral est, sur ce point, moins précieux et plus péremptoire), une **insinuation typique de la logique complotiste** qu'amène le texte depuis le quatorzième argument : si les législateurs français (une partie de ce « on » rencontré précédemment) étaient en fait et en intention au service des puissances islamiques dictatoriales, les médias américains le sont aussi – à charge de preuve une anecdote sordide sur les images du corps d'un policier tué alors que l'on ne montrait pas les caricatures. Bien sûr, BHL fait semblant de ne pas voir que, en contexte américain (ou le meurtre d'un policier est particulièrement grave), le fait de montrer le cadavre d'un policier tué par des islamistes va tout à fait dans le sens de ce qu'il défend (le renforcement des sentiments anti-musulmans et des législations sécuritaires, l'assimilation de l'islam à l'islam radical); il s'abstient aussi de considérer que ne pas montrer les caricatures anti-musulmanes étaient peut-être (c'est une hypothèse au moins aussi voire plus plausible que celle qu'il avance) une volonté de protéger des ressortissants américains d'une nouvelle flambée de violence – cela s'appelle l'éthique de la responsabilité et cela n'a rien à voir avec les émirs du Qatar.

BHL se livre ici à la lecture d'un évènement dans un contexte A avec les critères d'interprétation issus d'un contexte B. C'est pour ainsi dire, un **sophisme culturel** qui fonctionne à la manière d'un sophisme qui jouerait sur les ambivalences d'un mot ou partirait (implicitement) de la définition d'un mot différente de celle attendue par le lecteur. Par ailleurs, l'explication offerte par BHL implique de prouver que le choix de montrer le corps du policier et pas les caricatures a (1) effectivement été décidé par les patrons des chaînes et (2) sur des critères exclusivement économique-politiques. Il s'agit là de postulats (douteux, si l'on considère le sophisme culturel) ou, dans le contexte, d'insinuations spécifiques des logiques du complot – une fois de plus dignes d'un Soral.

- 17) « que, quand on regarde bien les grandes scènes du jihadisme, quand on considère que les assassins de Theo Van Gogh et du centre culturel de Copenhague ont grandi dans les villes d'Europe les plus ouvertes aux étrangers, quand on voit que Jihadi John, l'un des coupeurs de tête les plus enragés de Daech, est un diplômé de l'université de Westminster, quand on pense au milliardaire Ben Laden ou au fils de famille Omar Sheikh, ravisseur de Daniel Pearl, quand on songe, à l'inverse, que c'est un sans-papiers, Lassana Bathily, qui a sauvé six juifs, dont un bébé, à l'Hyper Cacher de Vincennes, l'on ne peut décentement plus établir de corrélation entre le terrorisme et les « déchirures de notre société » »

Le dix-septième argument consiste à mettre en balance des exemples divers d'islamistes de classe moyenne, éduqués et ayant été élevés dans une culture occidentale « tolérante » (donc ayant été bien traités) et un musulman pauvre sauveur de juifs durant l'attaque du Casher de Vincennes, cela afin de « prouver » « qu'il n'y a pas de corrélation entre « le » terrorisme (ce qui indique qu'il ne peut être qu'islamique) et les « déchirures de nos sociétés », expression qu'il met entre guillemets sans dire de qui elle provient (sans doute du « on » très opportun déjà rencontré dans son argumentation) ni ce à quoi elle renvoie : déchirure culturelle ? sociale ? économique ? religieuse ? Sans doute faut-il comprendre – puisque BHL ne donne aucune autre piste - que l'islamisme n'est pas le combat des pauvres contre les riches, ou des peuples jadis colonisés contre les colonisateurs, et que, donc, l'explication est ailleurs, c'est-à-dire, par élimination, soit dans l'islam lui-même, là encore assimilé dans sa totalité à l'islam radical (où y amenant nécessairement), soit dans la psychologie aberrante des terroristes, soit dans une combinaison des deux. Dans tous les cas, et toujours dans le contexte du reste de l'article de BHL, on peut déduire qu'il n'y a aucune concession à faire ni nuance à proposer et tout geste (toute posture politique ou morale, comme par exemple le refus de la publication de caricatures offensantes pour les musulmans) tendant à considérer l'islam et les musulmans comme des partenaires est une déclaration de guerre au bon sens et un suicide collectif.

Notons que l'on est ici, encore et encore, dans une **induction abusive**, puisque de quelques exemples (des djihadistes bourgeois bien intégrés), il tire une règle générale (en Irak et en Syrie, les jihadistes de l'EI sont souvent soutenus par des sunnites pauvres); qu'il oublie aussi de mentionner que le sauveur du casher a déclaré qu'il n'avait pas sauvé des juifs, mais des êtres humains, de quoi le philosophe médiatique aurait pu tirer une conclusion très différente (quoique là encore par une induction abusive), en l'occurrence que pour les musulmans, la religion (la sienne et celle des autres) ne comptait pas et que la vie seule primait... Où l'on voit que le choix de ses sophismes amène les conclusions que l'on *veut* avoir...

- 18) « que la misère n'est pas une raison »

Le dix-huitième argument continue la logique du dix-septième en indiquant que même si la misère expliquait le terrorisme (et par extension dans le contexte de l'article, son corollaire qui est le refus de la publication de caricatures offensantes pour les musulmans), elle ne pourrait pas être une excuse, une justification. Le terme utilisé par BHL est « une raison », or une « raison », renvoie à la fois à une explication (donc une cause ou l'une des causes) et à une justification, ce qui n'est pas la même chose; une explication permet de résoudre un problème en jouant sur les causes; si la misère est une raison (ou l'une des raisons) du terrorisme islamique (et elle l'est ou peut l'être hors d'Europe, qu'elle prenne la forme d'une spoliation économique ou des postes de pouvoir permettant la distribution des rentes pétrolières du pays, comme c'est le cas en Irak pour les

sunnites face aux chiïtes), alors on peut contrer le terrorisme islamique en s'y attaquant. En indiquant péremptoirement, et avec des exemples (ceux du dix-septième argument) représentatifs d'une partie seulement des cas de figure du terrorisme radical, que la misère « n'est pas une raison », BHL écarte toute forme de traitement du problème qui serait autre chose qu'un affrontement ou une logique sécuritaire.

BHL joue ici sur l'ambiguïté d'un terme dans un dispositif en entonnoir qui, sur plusieurs phases argumentatives, amène à considérer le dix-neuvième argument, lequel est à la fois un argument et la conclusion de ce qui a été dit avant.

19) « qu'on bascule dans le jihadisme par idéologie, par goût, pas par désespérance sociale »

Le dix-neuvième argument appuie le précédent de manière tout aussi erronée et en internalisant davantage encore les raisons qui poussent au terrorisme : « par idéologie » est préféré à « par endoctrinement », qui indiquerait un travail extérieur à l'individu, un dressage, une destruction de la volonté et de la personnalité très bien connue en psychologie sociale et donc déresponsabiliserait partiellement cet individu (et qui donnerait des outils pour changer la situation); « par goût », qui internalise plus profondément encore et transforme les jihadistes en psychopathes de fait; et enfin, répète- t'il, « pas par désespérance sociale », expression dont le sens n'est, une fois de plus, et opportunément, pas donné (car la désespérance sociale peut renvoyer à de multiples réalités recouvrant la faim mais aussi l'humiliation, la perte identitaire, l'anomie, etc.). Or, plus on **internalise la responsabilité**, plus on s'écarte de la réalité, moins on peut agir sur une situation complexe et, finalement, plus on déshumanise l'adversaire. De plus, cette internalisation, cette psychologisation globale du fanatisme religieux, qui enlève tout contexte social, politique (ou autre), efface toute nuance, est typiquement le mode de pensée de la propagande de guerre. Pour BHL, il ne s'agit pas de penser une situation mais, à l'instar de Soral, de classer des individus, de mobiliser.

Conclusion

En une page à peine, Bernard Henri Lévy réussit à aligner inductions abusives, procédures d'amalgame classique ou transitif, fausse dichotomie, jeu sur l'ambiguïté d'une définition, analogies malhonnêtes, manoeuvres de détournement, dilution de la responsabilité et report de la responsabilité selon ses intérêts, sophisme culturel, logique complotiste, etc. ! On espère pour Caroline Fourest que ce petit article de son mentor n'est pas un résumé des démarches et affirmations de son livre !

L'argumentation de Lévy fonctionne comme un entonnoir : à force d'écarter à la fois les pistes de compréhension, d'omettre des faits et des opinions nuancées, adverses et même expertes, ainsi que d'étiqueter tous ceux qui douteraient de sa parole, le lecteur se retrouve inéluctablement acculé à choisir un camp : il est enrôlé plus que convaincu.

En lisant Lévy ou Soral, on comprend que si Orwell a mis en scène l'évidage des mots, la table rase sémantique ou le retournement de sens, si Klemperer étudié la réduction du lexique, la répétition des formules et la rhétorique des slogans, et si Windisch a répertorié les formes du raisonnement quotidien, ne relevant pas de la logique modale classique, l'étude de la propagande a, me semble-t-il, délaissé l'analyse des tactique et stratégies argumentatives. Or c'est avec ces structures que se construit le totalitarisme numérique et consumériste.

Le totalitarisme réduit et pour ainsi dire modélise le réel dans les structures de pensée aussi bien que dans les outils de son expression. Il y a des articulations de raisonnements qui ont des effets aussi automatiques que des slogans, des stéréotypes argumentatifs qui ne relèvent même plus de la réflexion de ceux qui les profèrent ou à qui elles s'adressent, mais qui permettent de se classer et de classer les autres : de créer une « réalité » où chacun à une place et un rôle à jouer, une boîte de pétri, un laboratoire complètement isolé du réel, de sa complexité. Avec l'omniprésence des médias, classer est devenu plus important que convaincre. Car la logique publicitaire qui consiste non pas à prouver qu'un produit est bon, mais à lier ce produit à une identité sociale, culturelle, voire personnelle, est devenue une logique argumentative dans des domaines

(politiques, moraux, techniques) qui échappaient *en théorie* à son emprise. Il ne s'agit plus de faire partager ses valeurs ou de les soumettre à l'analyse, de les ajuster dans son dispositif axiologique et face au réel, mais d'identifier des gens qui vont faire partie de la coalition guerrière au sein d'un classement en cours, de s'enfermer un peu plus avec eux loin ou à part des autres.

A ce « jeu » là, il n'y a plus ni règles communes, ni possibilité ou nécessité d'en établir; il n'y a que des dialogues de sourds de gens qui n'existent que par le renforcement de leurs oppositions, de leurs affrontements. En fait, personne ne joue, personne n'échange : on répète les mêmes raisonnements en remplaçant des mots dans des cases, un peu comme dans les menus déroulants des programmes informatiques. Et finalement, tout est pré-écrit et, à vrai dire, presque ritualisé : il n'y a pas de jeu et de règle, il y a une liturgie. Jamais société n'a été plus ritualisée que la nôtre : des gammes dans la consommation aux structures et registres de raisonnement dans le « débat démocratique », tout est rite, et les rites distribuent les rôles. Là se trouvent les digues de la fluidité post-moderne que soulignait Bauman et le mécanisme homéostatique interne de la société de consommation postmoderne.

Lévy et Soral – et leurs suiveurs - ne sont, au fond, que des petits, très petits prêtres (même pas des évêques) et leurs sermons sont des sophismes articulés comme le sont des *samples* sur des pistes d'un studio de MAO ou les extraits musicaux enchâssés des dj de boîte de nuit...

Voici maintenant un deuxième texte de Bernard Henri-Lévy : *Une étoile jaune pour l'Etat juif ?*

« Il y aura eu, en peu de temps, le PDG d'Orange annonçant, lors d'une conférence de presse au Caire, son désir de rompre avec un partenaire industriel trop lié à Israël.

Les velléités palestiniennes de faire exclure de la Fifa la fédération de football israélienne.

Le débat sur l'étiquetage de certains produits qui reprend de plus belle en Europe.

L'Union des étudiants britannique votant une résolution de soutien au principe du boycott.

Sans parler des artistes qui, à l'instar de Brian Eno, Elvis Costello ou Vanessa Paradis, se demandent s'ils doivent ou non se produire en "Palestine occupée".

Aucun de ces événements n'a, en soi, grande importance.

Mais, ensemble, ils font un climat et, peut-être, une conjoncture.

Et c'est l'occasion de rappeler à celles et ceux qui s'y engagent ce qu'est ce fameux mouvement BDS (boycott, désinvestissement, sanctions) créé, en 2005, par 171 ONG palestiniennes et qui est à l'origine, plus ou moins directe, de toutes ces initiatives.

Un mouvement de la société civile mondiale, nous dit-on, habité par le souci du droit, de la démocratie, des droits de l'homme. Soit. Mais pourquoi s'en prendre, dans ce cas, au seul pays de la région à s'être fondé sur ces valeurs et à continuer, vaille que vaille, malgré presque soixante-dix ans de guerre, d'y être globalement fidèle ? Et d'où vient que, pour s'en tenir aux seuls pays voisins, ces sourcilieux humanistes n'aient jamais eu un mot, un seul, sur les 200 000 morts de Bachar el-Assad, sur les crimes de Daech, sur la déportation massive des chrétiens de la plaine de Ninive, j'en passe ?

Un mouvement anti-apartheid, précise-t-on, reprenant les méthodes et l'esprit de Nelson Mandela en Afrique du Sud. Magnifique. Mais pourquoi, de nouveau, Israël qui, avec ses citoyens venus de tous les coins du monde, avec sa société multiethnique mêlant Européens de l'Ouest et de l'Est, Russes et Américains, Éthiopiens et Turcs, Kurdes et Iraniens, avec sa minorité arabe dont 13 députés siègent à la Knesset, n'est pas précisément ce que l'on peut appeler un État d'apartheid ? Et pourquoi pas le Qatar, dont je sais bien que les Fondations financent, avec des think tanks saoudiens, l'essentiel du mouvement, mais où 95 % de la main-d'oeuvre est constituée de travailleurs asiatiques esclavagisés et vivant sous le régime d'une kafala qui n'est pas très loin, pour le coup, d'un apartheid ?

Peut-être s'agit-il alors de faire pression sur Israël afin de l'amener à une paix dont la cause vaudrait bien quelques accommodements avec Doha ? Admettons, là aussi. Passons sur cette étrange façon de faire la paix en n'exerçant la pression que sur un belligérant sur deux. Oublions la méthode qui, au lieu de renforcer ceux des Israéliens favorables aux négociations, consiste en une punition collective mettant le pays au ban des nations. Le problème, c'est qu'il n'y a, comme chacun sait, qu'une formule sérieuse pour arriver à cette paix ; que cette formule, entérinée par les accords d'Oslo, est celle de deux États ; or il suffit de lire les déclarations d'Omar Barghouti, Ali Abunimah et des autres inspirateurs du mouvement pour voir que cette two states-solution est précisément celle dont ils ne veulent pas - lui préférant, sic, une one state-solution (sous drapeau palestinien).

Objectera-t-on que c'est un détail et qu'il faut passer outre, car BDS n'est concerné, de toute façon, "que" par les territoires, les implantations que l'on y construit et les marchandises que l'on y produit ? C'est un autre attrape-nigaud. Car c'est assez de lire, là encore, la déclaration du 9 juillet 2005, constitutive du mouvement, pour voir que l'un de ses trois objectifs est de "protéger" le "droit des réfugiés palestiniens à revenir dans leurs maisons et propriétés comme stipulé dans la résolution 194" - ce qui, en fait et en droit, reviendrait à en chasser les juifs et à installer sur cette terre un pays arabe supplémentaire dont on peut parier qu'il ne tarderait pas à subir un nettoyage ethnique le rendant, lui aussi, Judenfrei.

Et puis, comment ne pas rappeler enfin à ceux dont la mémoire est aussi courte que les idées que la volonté de boycotter Israël n'est pas si neuve qu'il y paraît, qu'elle a même, à quelques années près, l'âge de l'État juif puisqu'elle est née, le 2 décembre 1945, d'une décision de la Ligue arabe qui n'allait plus tarder à refuser, sur cette base, la double résolution de l'Onu instituant les deux États ? Et que les inspirateurs de cette brillante idée furent, entre autres, ceux des criminels de guerre nazis venus se recycler en Syrie ou en Égypte et donner à leurs nouveaux patrons des leçons de marquage des boutiques et entreprises juives ? Comparaison n'est pas raison. Et le

sens d'un slogan n'est pas tout dans sa généalogie. Mais les mots ont une histoire. Les débats aussi. Et mieux vaut connaître cette histoire si l'on veut éviter d'en répéter les mauvaises scènes. Non.

La vérité est que ce mouvement n'est qu'une caricature sinistre des luttes antitotalitaires de la fin du siècle dernier.

C'est une campagne dont les instigateurs n'ont d'autre but que de discriminer, délégitimer, diaboliser un Israël qui n'en finit décidément pas de porter son étoile jaune.

Aux militants de bonne volonté qu'aurait abusés une présentation mensongère de l'entreprise, j'ai juste envie de dire qu'il y a trop de nobles causes en souffrance pour qu'ils se laissent embarquer dans ce combat douteux : la lutte contre les coupeurs de têtes djihadistes, la défense des femmes esclaves de Boko Haram, le sauvetage des chrétiens d'Orient et des démocrates du monde arabe - et aussi, naturellement, la juste paix entre Israéliens et Palestiniens. »

Analysons les arguments

Commençons par le septième paragraphe. « Un mouvement de la société civile mondiale, nous dit-on, habité par le souci du droit, de la démocratie, des droits de l'homme. Soit. Mais pourquoi s'en prendre, dans ce cas, au seul pays de la région à s'être fondé sur ces valeurs et à continuer, vaille que vaille, malgré presque soixante-dix ans de guerre, d'y être globalement fidèle ? »

Cette première attaque de BHL sur la légitimité du mouvement BDS implique plusieurs aspects :

- (1) que le fait d'être le seul pays d'une région à respecter les droits de l'homme (si c'est effectivement le cas) exempte d'être critiqué ;
- (2) qu'Israël est effectivement basé sur ces principes;
- (3) qu'Israël respecte effectivement ces principes ou
- (4) qu'être basé sur ces principes est une garantie suffisante pour que ces principes soient respectés;
- (5) qu'être « globalement » fidèle à des principes exempte de critiques et d'actions de contestations des agissement d'un Etat.

Le premier point est une variation du **sophisme de désresponsabilisation par le pire** : puisqu'il y en a d'autres qui font pire, pourquoi doit-on attaquer le moins pire ? Pourquoi lui reproche-t-on quoi que ce soit ?

Le deuxième point exigerait une preuve et des sources, pas une affirmation péremptoire passant pour une évidence.

Le troisième et le quatrième points sont les deux postures implicites que peut prendre BHL dans son argumentation. La troisième nécessiterait que l'on expose – à vrai dire que l'on prouve - de manière factuelle et, là encore, avec des sources fiables, que cet Etat respecte bien ces principes alors qu'il occupe militairement des territoires qui ne sont pas les siens du point de vue du droit international et que de très nombreuses plaintes et observations des organisations non gouvernementales vouées au respect de ces principes dénoncent les agissements de l'Etat hébreux, du point de vue administratif, légal et militaire. Quelle que soit la position morale et politique que l'on adopte vis-à-vis d'Israël ou du principe de l'existence d'Israël, considérer que cet Etat ne viole pas les droits de l'homme relève de la bêtise la plus consternante (puisque *aucun* Etat ne respecte les droits de l'homme) ou de la mauvaise foi la plus cynique.

Le quatrième point est un sophisme : ce n'est pas parce que l'on s'est engagé à quelque chose qu'on le respecte nécessairement, et que cela exempte de tout contrôle de ce respect; c'est **le sophisme du serment magique**.

Le cinquième point contient une contradiction interne puisque le terme « globalement » exclut un respect intégral des principes; il est aussi un sophisme puisque s'être engagé à faire quelque chose – surtout dans une matière qui regarde la vie et la dignité humaines – et l'avoir fait partiellement, même s'il s'agit de 99% de la tâche, n'interdit ni la critique, ni la contestation, ni un effort supplémentaire pour continuer le travail. Cela est vrai d'un engagement sur les moyens comme d'un engagement sur les résultats. Avoir tué une seule personne alors que l'on pouvait en tuer mille n'exempte pas de la faute d'avoir tué. Ou, pour faire une analogie avec le mariage (qui est un contrat, donc un engagement à respecter certaines règles), ce n'est pas parce que l'on a globalement respecté 30 ans de mariage en ayant qu'une seule petite aventure d'un soir que le

conjoint perd son droit de demander le divorce ou, simplement, des excuses ! On retrouve ici l'argument utilisé par un ancien responsable du parti communiste français qui alléguait que le bilan du soviétisme avait été « globalement » positif. Quoi qu'il en soit, le sophisme mis en oeuvre ici est **le sophisme du bilan globalement positif** : tout se passe comme si le tout absorbait moralement la partie.

Dans la suite du paragraphe, BHL écrit : « Et d'où vient que, pour s'en tenir aux seuls pays voisins, ces sourcilleux humanistes n'aient jamais eu un mot, un seul, sur les 200 000 morts de Bachar el-Assad, sur les crimes de Daech, sur la déportation massive des chrétiens de la plaine de Ninive, j'en passe ? »

Ceci implique pour BHL que si l'on dénonce un crime, mais que l'on n'en dénonce pas un autre semblable quoique commis par quelqu'un d'autre, et que l'on connaît, on est contradictoire et hypocrite. On peut considérer cet argument comme valide concernant les opinions et les engagements moraux d'un individu. Par exemple, Bernard Henri Lévy n'ayant, à ma connaissance, pas levé le petit doigt, ou le petit mot, pour sauver les indigènes d'Amazonie - dont les défenseurs sont assassinés au Brésil et dont l'existence physique et culturelle est menacée par le défrichement – est un hypocrite très sélectif dans ses combats. Encore faut-il être honnête et réaliste, et lui reconnaître que l'on ne peut pas s'engager pour tout et tous, et restreindre l'application de cette règle aux combats dont on est conscient et pour lesquels on est susceptible (par sa biographie, ses valeurs, etc.) d'être plus sensibles qu'à d'autres. Mais alors, si l'on applique la logique de BHL, toujours concernant les individus, où était-il lorsque l'Etat Hébreux bombardait des populations civiles à Gaza ? BHL est donc contradictoire.

Le problème est qu'ici, on a affaire non pas à un individu avec sa conscience morale, qui a une appréhension éthique potentiellement sans limites, mais à une organisation qui défend une cause spécifique, donc qui ne défend pas *toutes* les causes et ne s'intéresse pas à toutes les situations; tout autant qu'une entreprise destinée à fabriquer et commercialiser un certain objet, cette organisation s'est destinée à défendre les intérêts d'un certain groupe selon certaines valeurs et dans une situation spécifique. On peut reprocher à BDS son engagement spécifique, mais on ne peut pas lui reprocher d'agir et de prendre position en fonction de ses objectifs et valeurs propres, déterminées par cet engagement spécifique. Autrement dit, BHL tente de délégitimer une organisation en lui reprochant de faire ce pour quoi elle existe ! Il sort l'argument de la justice de son cadre d'application. L'argument de la justice exige que l'on traite de la même manière tous les cas ou tous les êtres relevant de la même catégorie. On ne peut cependant demander à un organisme spécialisé dans le traitement de certains de ces êtres de traiter toute les êtres de la catégorie en appliquant ce principe.

Et il continue : « Un mouvement anti-apartheid, précise-t-on, reprenant les méthodes et l'esprit de Nelson Mandela en Afrique du Sud. Magnifique. Mais pourquoi, de nouveau, Israël qui, avec ses citoyens venus de tous les coins du monde, avec sa société multiethnique mêlant Européens de l'Ouest et de l'Est, Russes et Américains, Éthiopiens et Turcs, Kurdes et Iraniens, avec sa minorité arabe dont 13 députés siègent à la Knesset, n'est pas précisément ce que l'on peut appeler un État d'apartheid ? »

Ici, BHL joue sur l'ambiguïté de ce que désigne Israël : est-ce l'Etat lui-même, au sens juridique et territorial du terme ? Ou est-ce l'Etat *et* ses conquêtes territoriales comprenant des populations auxquelles on confisque les terre et des colonies de peuplements, donc une politique d'apartheid. Bien sûr, il ignore la seconde version et fait semblant d'ignorer qu'elle est celle de ses adversaire: il utilise donc **le sophisme du filtrage d'une notion** : il redéfinit un terme et, en le faisant de manière implicite, fait passer sa propre version comme une version objective, ou commune, qui serait donc aussi celle de son adversaire. Il n'est pas évidemment pas interdit de redéfinir ou de changer le contenu d'un concept quand on argumente, mais il faut le faire au grand jour et/ souligner les problèmes que posent les définitions ou les contenus adverses.

Or, cette seconde vision d'Israël est précisément celle qui préoccupe BDS et qui justifie son action. BHL réduit éhontément la réalité de la situation d'Israël, la contracte pour gommer ce que cet Etat commet dans les territoires qu'il occupe, et qui est contraire aux principes d'un Etat de droit. Il gomme aussi, au passage, la situation réelle du multiethnisme israélien; car enfin, être un Etat multiethnique ne veut pas dire que toutes les minorités sont respectées et traitées de manière égale du point de vue du droit et de manière équitable, du point de vue politique. L'Afrique du sud

aussi, était un Etat multiethnique : des européens d'origine anglaise y côtoyaient des européens d'origine hollandaise et des bantous, des indiens, etc. Là dessus, la course démographique contre la population d'origine arabe dans laquelle est lancée d'Etat israélien pour garantir la domination en nombre de « l'ethnicité religieuse » juive en dit long sur sa multiculturalité, tout autant que le traitement des juifs d'origine éthiopiennes, largement discriminés. CE sont là des éléments de faits qui peuvent être contestés, mais en les gommant, justement, on ne sait pas les réfuter.

Le tri dans les informations se double donc d'un gommage rhétorique et construit un trucage argumentatif, une caricature bienveillante à l'égard d'Israël, écartant tous les arguments de faits et de principes de l'adversaire – ce qui permet de ne pas les discuter. BHL utilise très clairement le **sophisme de la preuve incomplète** ou **par omission des preuves non concordantes** : il écarte tous les éléments et arguments de son adversaire plutôt que de les discuter.

Mais continuons : « Et pourquoi pas le Qatar, dont je sais bien que les Fondations financent, avec des think tanks saoudiens, l'essentiel du mouvement, mais où 95 % de la main-d'oeuvre est constituée de travailleurs asiatiques esclavagisés et vivant sous le régime d'une kafala qui n'est pas très loin, pour le coup, d'un apartheid ? » Ici, deux sophismes se manifestent coup sur coup : le premier est une attaque **ad hominem par intérêt** (en l'occurrence, pas vis-à-vis d'un homme, mais vis-à-vis d'une organisation). Cette attaque est sophistique pour deux raisons : d'abord, aucune preuve autre que la conviction personnelle de BHL n'est donnée; ensuite, ce n'est pas parce que cet organisme est financé par un ennemi d'Israël qu'il a tort dans sa critique de ce même Etat. Le second sophisme est une variation du **sophisme du pire** (le **sophisme par contraste**) qui passe par la mise en contraste de l'absence de faute d'Israël, voire de ses vertus, d'une part, et des terribles actions du Qatar, d'autre part.

Puis, BHL devient géopoliticien : « Peut-être s'agit-il alors de faire pression sur Israël afin de l'amener à une paix dont la cause vaudrait bien quelques accommodements avec Doha ? Admettons, là aussi. Passons sur cette étrange façon de faire la paix en n'exerçant la pression que sur un belligérant sur deux. »

Là encore, BHL gomme une part de la réalité : il reproche à l'organisation non gouvernementale un « deux poids deux mesures », c'est-à-dire de favoriser l'un des deux acteurs d'une négociation. Le problème, c'est qu'ici aussi il oublie une (énorme) part de la réalité factuelle, en tout cas du point de vue de BDS : Israël bénéficie, dans les négociations, d'un colossal soutien financier et diplomatique des Etats Unis alors que si l'Europe soutien financièrement les palestiniens, elle le fait infiniment moins diplomatiquement - sans compter qu'une partie des soutiens régionaux aux Palestiniens (d'ailleurs souvent plus intéressés et manipulateurs qu'efficaces) ont disparus -; Israël est un Etat avec l'une des armées les plus puissantes du monde alors que les Palestiniens sont à la fois désarmés (comparativement à la la force de feu de Tsahal), sans Etat, dispersés dans des camps de réfugiés qui déstabilisent depuis 50 ans les pays limitrophes et (il faut le dire) soumis à des clans mafieux ou sectaires qui ne servent pas la cause de la population. Dans la logique de BDS, faire pression sur Israël, c'est ré-équilibrer la balance. Bien sûr, on peut contester (quoique difficilement) ces éléments qui justifient la position de l'ONG, mais, précisément, comme auparavant, le philosophe à chemise blanche ne le fait pas. C'est là encore ce qui rend son raisonnement sophistique et surtout de mauvaise foi : quand on attaque un adversaire, on doit contester les éléments sur lesquels il se base, pas oublier qu'il en a et donc faire comme si sa position n'avait aucune assise. **Le sophisme de la preuve incomplète** rejoint ici celui de **l'homme de paille**, qui consiste à caricaturer la position de l'adversaire pour mieux la réfuter. La caricature ici *suppose l'absence complète d'arguments et de références factuelles de l'adversaire*. BHL ne réfute rien, il assène sa vérité sans la croiser avec celle des autres.

Continuons ce même paragraphe : « Oublions la méthode qui, au lieu de renforcer ceux des Israéliens favorables aux négociations, consiste en une punition collective mettant le pays au ban des nations. » L'argument est ici un argument pragmatique ou utilitariste qui souligne un effet négatif (là encore, non prouvé) de l'action de l'ONG. Il n'est pas illégitime. Par contre, BHL se montre ici **contradictoire** avec sa position initiale. En effet, il reproche une mesure contre-productive aux adversaires d'Israël sans reprocher les siennes à Israël (comme par exemple, les bombardements de Gaza). Il commet ainsi une forme de **sophisme du plaidoyer spécifique** : en attaquant BDS, il prétend exiger de l'organisation qu'elle respecte une règle mais ne l'exige pas de celui qu'il défend.

Il ajoute ensuite : « Le problème, c'est qu'il n'y a, comme chacun sait, qu'une formule sérieuse pour arriver à cette paix ; que cette formule, entérinée par les accords d'Oslo, est celle de deux États ; or il suffit de lire les déclarations d'Omar Barghouti, Ali Abunimah et des autres inspirateurs du mouvement pour voir que cette two states-solution est précisément celle dont ils ne veulent pas - lui préférant, sic, une one state-solution (sous drapeau palestinien). » Ici encore, oubli total des arguments de ses adversaires : que les accords d'Oslo sont un échec ; qu'une solution à deux États est impossible sans continuité territoriale (comme on l'a vu avec le Pakistan et le Bangladesh); que cela ne règle en rien le sort de la majorité des palestiniens qui est en exil; qu'un État unique permettrait une organisation multiethnique et multiconfessionnelle avec un traitement égal devant la justice et équitable du point de vue politique, etc. Là encore, on peut contester ce projet, mais pour toute analyse de la position de l'adversaire, BHL ne mentionne qu'un *sic* rhétorique et une parenthèse insinuatrice.

Le paragraphe suivant monte d'un cran supplémentaire dans la mauvaise foi : « Objectera-t-on que c'est un détail et qu'il faut passer outre, car BDS n'est concerné, de toute façon, "que" par les territoires, les implantations que l'on y construit et les marchandises que l'on y produit ? C'est un autre attrape-nigaud. Car c'est assez de lire, là encore, la déclaration du 9 juillet 2005, constitutive du mouvement, pour voir que l'un de ses trois objectifs est de "protéger" le "droit des réfugiés palestiniens à revenir dans leurs maisons et propriétés comme stipulé dans la résolution 194" - ce qui, en fait et en droit, reviendrait à en chasser les juifs et à installer sur cette terre un pays arabe supplémentaire dont on peut parier qu'il ne tarderait pas à subir un nettoyage ethnique le rendant, lui aussi, Judenfrei. » ce qui veut dire :

- (1) que tout retour des Palestiniens chassés de puis 1948 amènerait à chasser les Israéliens qui occupent maintenant ces territoires : c'est bien entendu absurde en fait, d'abord parce que la plupart des réfugiés Palestiniens n'ont plus de preuve ou de titres de propriété, ensuite parce qu'une grande partie d'entre eux a construit son existence ailleurs; cela peut être négocié de bien des manières différentes, bonnes ou mauvaises, du reste;
- (2) que pour BHL, grand défenseur de l'Etat de droit et de la démocratie, il est interdit aux Palestiniens de faire ce que le droit les autorise à faire alors que la même action était légitime pour les sionistes qui ne bénéficiaient pourtant pas, eux, d'une autorisation en droit et ont saisi l'opportunité d'une situation politique pour le moins peu démocratique (les fameux « mandats » coloniaux): on est à nouveau confronté à une **contradiction** et à un **plaidoyer spécifique**;
- (3) que « cette terre » n'est pas un « pays arabe »;
- (4) que tout pays arabe (« dont on peut parier ») a tendance au nettoyage ethnique antijuif (les juifs séfarades en jugeront).

Bien sûr, en fin de chapitre, on trouve une référence historique (« judenfrei ») qui renvoie au nazisme et qui est la très classique **sophisme de la reductio ad hitlerum**.

Mais ce n'est pas fini : « Et puis, comment ne pas rappeler enfin à ceux dont la mémoire est aussi courte que les idées, que la volonté de boycotter Israël n'est pas si neuve qu'il y paraît, qu'elle a même, à quelques années près, l'âge de l'État juif puisqu'elle est née, le 2 décembre 1945, d'une décision de la Ligue arabe qui n'allait plus tarder à refuser, sur cette base, la double résolution de l'Onu instituant les deux États ? »

Ici, on a affaire à une **fausse analogie** qui établit un **amalgame** visant, comme on va le voir, à continuer le **sophisme de la reductio ad hitlerum** : le boycott de BDS = le boycott des États arabes qui refusent la création d'Israël à la fin de la seconde guerre mondiale. Or, BDS est une organisation non gouvernementale, pas un État; les États arabes défendaient non pas les Palestiniens et leurs droits, mais des intérêts territoriaux qu'ils jugeaient non respectés par le partage imposé par les puissances victorieuses de la seconde guerre mondiale, après la création d'une situation issue de la logique coloniale; BDS agit dans un cadre contextuel absolument différent, avec des rapports de force sans commune mesure avec celles de l'après guerre. Ne sont-ce là pas des éléments essentiels qui rendent toute assimilation de l'action de BDS et de celle des États de la ligue arabe en 1945 invalide ?

Mais voici la suite de la **reductio ad hitlerum** : « Et que les inspirateurs de cette brillante idée furent, entre autres, ceux des criminels de guerre nazis venus se recycler en Syrie ou en Égypte et donner à leurs nouveaux patrons des leçons de marquage des boutiques et entreprises juives ?

Comparaison n'est pas raison. Et le sens d'un slogan n'est pas tout dans sa généalogie. Mais les mots ont une histoire. Les débats aussi. Et mieux vaut connaître cette histoire si l'on veut éviter d'en répéter les mauvaises scènes. » Résumons : BDS = La ligue arabe de 1945 = les anciens nazis inspireurs = les nazis en Allemagne. Par ailleurs : Israël = les juifs – ce qui revient, c'est à noter, à tenir exactement le même discours que les antisémites à la Soral. Ce qui veut dire, aussi, que l'on ne peut lutter contre Israël ni par les armes (on est nazi), ni par la non-violence (on est nazi). Mais comment fait-on, alors ?

Le final du texte récapitule et, à vrai dire, répète toute la logique sophistique de BHL : « Non. La vérité est que ce mouvement n'est qu'une caricature sinistre des luttes antitotalitaires de la fin du siècle dernier.

C'est une campagne dont les instigateurs n'ont d'autre but que de discriminer, délégitimer, diaboliser un Israël qui n'en finit décidément pas de porter son étoile jaune.

Aux militants de bonne volonté qu'aurait abusés une présentation mensongère de l'entreprise, j'ai juste envie de dire qu'il y a trop de nobles causes en souffrance pour qu'ils se laissent embarquer dans ce combat douteux : la lutte contre les coupeurs de têtes djihadistes, la défense des femmes esclaves de Boko Haram, le sauvetage des chrétiens d'Orient et des démocrates du monde arabe - et aussi, naturellement, la juste paix entre Israéliens et Palestiniens. » On retrouve donc l'assimilation d'Israël et des juifs, et plus particulièrement des juifs massacrés par les nazis